

Fiche 3 Budget prévisionnel - Action spécifique

Ce budget doit être établi en prenant en compte l'ensemble des coûts directs et indirects et l'ensemble des ressources affectées à l'action

Nom Association :

Dépenses prévues	Montant (€)	Recettes prévues	Montant (€)
Postes de dépenses les plus significatifs		Cotisations/ Participation financière	
Matériel		Subventions	
Communication		Ventes	
Déplacements		Sponsoring/Mécénat	
Autres		Autres	
TOTAL DÉPENSES		TOTAL RECETTES	

Équilibre (Recettes - Dépenses) : _____ €